

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-000366 / 52155342  
Pasta Gala Division de Coop, Basel Pates Alimentaires, 1110 Morges  
Conditionnement des pâtes  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement)
- 13-000531 / 52173928  
ATI Stellram Sàrl, 1196 Gland  
Atelier Agathons: rectification des plaquettes  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
9 H  
01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)
- 12-002248 / 52213491  
Nestlé Waters (Suisse) S.A., 1525 Henniez  
Siroperie  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)
- 13-000891 / 66329070  
DBS TECHNIQUES S.A., 1227 Carouge GE  
Technicien de maintenance sur le site de l'entreprise Firmenich S.A., 1217 Meyrin  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
7 H  
29.04.2013–29.04.2016 (Renouvellement)
- 12-002251 / 52213491  
Nestlé Waters (Suisse) S.A., 1525 Henniez  
Siroperie  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
7 H, 5 F  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)
- 13-000332 / 52289354  
DUCOMMUN S.A., 1024 Ecublens VD  
Pose des autocollants publicitaires sur les bus des TL en dehors des horaires d'exploitation des véhicules  
Besoin particulier de consommation  
6 H  
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

- 13-000624 / 82179486  
Grande Boucherie du Molard S.A., 1228 Plan-les-Ouates  
Réception et préparation des commandes pour le secteur production de la boucherie  
Besoin particulier de consommation  
3 H, 1 F  
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement avec modification)
- 13-001756 / 69692178  
EnKom Inventis AG, 1030 Bussigny-près-Lausanne  
Installation, mesure et mise en service des stations de télécommunication mobile dans toute la Suisse  
Besoin particulier de consommation  
10 H  
01.08.2013–31.07.2016 (Renouvellement)
- 13-001863 / 7745157  
CTP-Consortium Tunnel de Pinchat, 1212 Grand-Lancy  
Tunnel Pinchat  
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)  
60 H  
09.09.2013–08.09.2016 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)**

- 13-000638 / 61680669  
Groupe Minoteries S.A., 1523 Granges-près-Marnand  
Production farines; Mix-Céréalis / Ensachage  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
8 H, 2 F  
01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 13-000365 / 52155342  
Pasta Gala Division de Coop, Basel Pates Alimentaires, 1110 Morges  
Fabrication des pâtes, préparation des oeufs  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement)
- 12-002229 / 41500581  
Décovi S.A., 2824 Vicques  
Secteurs de la Production: décolletage, reprise, fraisage (CNC)  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
32 H, 9 F  
01.01.2013–30.04.2014 (Modification)

- 13-000021 / 52213491  
Nestlé Waters (Suisse) S.A., 1525 Henniez  
Usine d’embouteillage: production, logistique, laboratoire et technique  
Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
42 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)
  
- 13-000881 / 83529559  
Solar Impulse S.A., 1530 Payerne  
Suivi et test de vol de Solar Impulse, concerne tous les départements en rapport :  
ingénierie, ateliers divers (mécanique, électronique / électrique, informatique,  
pneumatique / hydraulique etc.), presse, mission.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
10 H, 5 F  
01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)
  
- 12-002249 / 52213491  
Nestlé Waters (Suisse) S.A., 1525 Henniez  
Usine d’embouteillage: production, logistique, laboratoire et technique  
Horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
81 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 12-002247 / 52213491  
Nestlé Waters (Suisse) S.A., 1525 Henniez  
Maintenance (Technique et Ressource en eau): intervention de dépannage lors  
de problème technique sur les équipements pour la production et l’infrastructure  
des sites Usine Village Henniez et Treiz-Cantons  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)
  
- 13-001410 / 52160468  
Etrema S.A., 1217 Meyrin  
Intervention de dépannage lors de problème technique sur leurs installations de  
production et de l’infrastructure du site  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement avec modification)
  
- 13-001411 / 53050783  
OM Pharma S.A., 1217 Meyrin  
Intervention de dépannage lors de problème technique sur leurs installations de  
production et de l’infrastructure du site  
Horaire indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

- 13-000637 / 61680669  
 Groupe Minoteries S.A., 1523 Granges-près-Marnand  
 Production farines et service technique: interventions et dépanages sur les installations de la production  
 Horaire indispensable pour des raisons techniques  
 2 H  
 01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)
- 13-000746 / 51970489  
 Omega SA, 2502 Biel/Bienne  
 Service de piquet des secteurs: services généraux, transports, informatique.  
 Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures et installations IT du site.  
 Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
 8 H  
 01.04.2013–31.03.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 13-001412 / 53050783  
 OM Pharma SA, 1217 Meyrin  
 Laboratoire de contrôle: activités biotechnologiques (no 21) et pharmaceutiques (no 22).  
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
 2 H, 2 F  
 01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)
- 13-001409 / 52160468  
 Etre SA, 1217 Meyrin  
 Activités biotechnologiques (no.21) et pharmaceutiques (no.22). Laboratoire de contrôle et inoculation  
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
 2 H, 2 F  
 01.05.2013–30.04.2016 (Renouvellement avec modification)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 13-000245 / 64606161  
 Swiss Diamond International SA, 3960 Sierre  
 Fonderie, atelier de préparation de surfaces, sablage et plasma  
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
 20 H, 20 F  
 19.01.2013–31.10.2014 (Nouveau permis)

– 13-001880 / 5623055

M.Grivetto SAS, 38550 Saint Maurice l'Exil

Travaux de réfection de puits blindés de l'usine hydroélectrique de Fionnay (VS)

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
60 H

01.09.2013–31.10.2013 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

24 septembre 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail